



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

## P.V. N°9 – 07 juin 2017

Présents : Mmes Christiane EBY, Catherine GSELL

MM. Richard KESSLER, Alain KLEIN, Eric KOBLER, Denis OEHLER, Yann MONTAGNE, Pierre WILT

Excusé : M. Armand KOST

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

L'ordre du jour est traité comme suit :

### 1. Approbation des PV Hebdomadaires

- PV N°39 du 15/05/17 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV N°40 du 22/05/17 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV N°41 du 29/05/17 - **Approuvé à l'unanimité**

#### **DIFFUSION CD67 – Partie Officielle**

Les additifs aux PV Hebdomadaires n°39, 40 et 41 sont approuvés à l'unanimité.

### 2. Point sur la fin de la saison

**Fermeture FBI** : le Comité rappelle à tous les clubs que le logiciel FBI sera inaccessible du 7 au 13 juin 2017.

**Open Central de 3x3** : il aura lieu le week-end du 17 et 18 juin 2017 au Parc de la Citadelle à Strasbourg. Il reste deux tournois qualificatifs pour tenter de décrocher une place pour l'Open Central :

- le dimanche 11 juin 2017 : [3x3 Eckbolsheim](#)
- le samedi 17 juin 2017 : [3x3 à Strasbourg](#)

**Assemblée Générale** : Elle aura lieu **le vendredi 23 juin 2017** à la MAC –  
1 rue du Stade 67240 BISCHWILLER à 19h00.

**Eric KOBLER** a été désigné à l'unanimité pour la Commission de vérification  
des pouvoirs.

**Comité Directeur** : le 1<sup>er</sup> Comité Directeur de la saison 2017/2018 se  
tiendra **le 1<sup>er</sup> juillet 2017**.

### 3. Point sur la fin de la saison

---

#### Règlement sportif 2017/2018

Les dernières modifications ont été apportées et il est en cours de finalisation  
avant diffusion aux clubs. Concernant l'article 56 sur les fautes techniques et  
disqualifiantes sans rapport, nous sommes en attente d'informations de la part  
de la FFBB.

#### Championnat U11 : présentation de la nouvelle formule

Le Comité invite les RTJ, entraîneurs, dirigeants de clubs, arbitres et toutes  
personnes intéressées les :

- **Samedi 10 juin 2017** au **BC SOUFFELWEYERSHEIM** Gymnase  
des 7 Arpents, où aura lieu à 14h00 une rencontre de U11 D2 : BCS AUS  
et à 15h30, une rencontre U11 D1 : BCS – AUS.

- **Dimanche 18 juin 2017** au **BC SOUFFELWEYERSHEIM**  
Gymnase des 7 Arpents. Les équipes et les horaires restent à définir.

Cette nouvelle formule de championnat sera découpée en plusieurs phases :

- Phase d'expérimentation : septembre 2017
- Evaluation : décembre 2017
- Ajustements et nouvelle phase : janvier 2018

La nouvelle **feuille de marque** sera disponible et utilisable **sous forme  
papier et dématérialisée**.

Une commission sera créée lors du prochain Comité Directeur afin de gérer  
ce championnat U11.

#### Plateaux U7 et U9

Du **16 octobre 2016** au **28 mai 2017**, **97 plateaux** ont été organisés dont  
65 en U9 et 32 en U7. 49 clubs ont organisé au moins un plateau et 33 en ont  
organisé 1 seul.

Un bilan détaillé sera diffusé aux clubs ultérieurement.

## 4. Tour de table

**Richard KESSLER**, Président de la Commission Sportive Seniors et le Comité remercient les 4 clubs organisateurs des finales départementales qui se sont déroulées les dimanche 4 et lundi 5 juin 2017 : Eschau, Dinsheim/Gresswiller, Haguenau et AU Schiltigheim.

### *Coupe du Crédit Mutuel du Bas-Rhin*

Les engagements pour la Coupe du Crédit Mutuel ont été envoyés aux clubs le mardi 06 juin 2017. Ils sont à retourner au secrétariat du Comité pour le vendredi 23 juin 2017 au plus tard.

**La réunion préparatoire** à la saison 2017/2018 se déroulera **le mercredi 5 juillet 2017 à 19h30** – Salle Polyvalente – rue du Looch à **OSTHOUSE**. Lors de cette réunion, le projet du calendrier sportif sera diffusé aux clubs.

**Yann MONTAGNE**, Président de la Commission Départementale des Officiels présente aux membres du Bureau un **tableau d'arbitrage selon la catégorie d'âge**. Par exemple, un jeune arbitre de 13 ans, ne peut pas arbitrer une rencontre de U20.

Age de l'arbitre	Compétitions Jeunes						Compétition Seniors
	U9	U11	U13	U15	U17	U20	
U11	OUI	Avec un adulte	NON	NON	NON	NON	NON
U11	OUI	OUI	Avec un U15 minimum	NON	NON	NON	NON
U13	OUI	OUI	OUI	Avec un U17 minimum	NON	NON	NON
U15	OUI	OUI	OUI	OUI	Avec un U20 minimum	NON	NON
U17	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Avec un adulte > 20	Avec un adulte > 20
U20	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Avec un adulte > 20

Le tableau est applicable pour les écoles d'arbitrage de niveau 2 et sera étendu à l'ensemble des clubs. En cas de non-respect, une pénalité financière de 15€ sera appliquée.

**Eric KOBLER**, Secrétaire Général, indique que le Comité est **en attente de précisions de la FFBB** concernant le **nouveau formulaire de demande de licence** et notamment le certificat médical, le surclassement et le questionnaire médical. Ces précisions seront communiquées aux clubs par la suite.

Il annonce également qu'à partir de la saison 2017/2018, **tout formulaire de licence incomplet ou mal rempli** sera renvoyé aux clubs. De plus, il tient à rappeler que **le délai de traitement des licences est de 48h**.

**Christiane EBY**, Présidente de la Commission Qualification, nous annonce que nous comptons à ce jour **15 744 licenciés**, soit une **évolution de 2,43 %** par rapport au 08/06/16.

## 5. Divers

---

**Fête du Mini-Basket** : **Denis OEHLER**, Président du Comité et **Yann MONTAGNE**, Responsable de l'organisation tiennent à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

**Sélection féminine UI3** : La sélection féminine du Bas-Rhin est invitée par la Comité d'organisation au match de l'équipe de France féminine contre l'Espagne le dimanche 11 juin 2017.

**Services civiques** : la sortie à Paris aura lieu le vendredi 30 juin 2017. Les clubs ont été sollicités par la FFBB pour reconduire leurs services civiques la saison prochaine.

Une réunion sera organisée le mercredi 28 juin 2017 par le Comité avec les clubs concernés.

**Entente** : Précision de la FFBB : *L'entente ne peut être composée que de licenciés des clubs collaborant au sein de l'Entente.*

*Outre la participation à des compétitions dans le club où il est licencié, un licencié ne peut prendre part à des compétitions qu'avec une seule équipe d'entente.*

*Un licencié peut jouer dans l'équipe « entente » d'un autre club et dans les équipes de son club, sous réserve de respecter les règles de cumul de matchs et les listes de brûlage.*

Le règlement sportif 2017/2018 sera modifié pour intégrer cette précision.

Lors de l'Assemblée Générale, les récompenses « formation » seront décernées à 10 clubs.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **20h45** en remerciant les membres présents.

Le Secrétaire Général,  
**Eric KOBLER**

Le Président,  
**Denis OEHLER**

